

Conception de sujets de concours interne AMA et ACH

CONCOURS

Les épreuves écrites d'admissibilité

Public : agents AMA ou ACH présentant les concours interne AMA (1^{er} ou 2^{ème} grade) ou ACH (branche générale)

Principes guidant la conception des épreuves :

Les épreuves doivent permettre une sélection autour de critères précis :

- Pour l'épreuve d'étude de cas :
 - De maîtrise du traitement d'un dossier de 10 à 20 pages
 - D'apport de connaissances en culture professionnelle et en droit du patient
 - D'esprit d'analyse et de synthèse
 - De qualité rédactionnelle
- Pour l'épreuve de QRC :
 - De compréhension et de traitement satisfaisant des questions posées
 - D'apport de connaissances approfondies selon les programmes en vigueur (spécifiés par l'arrêté du 27 septembre 2012)
 - De qualités d'expression écrite et rédactionnelles

Les concepteurs :

- Spécialisés dans le droit hospitalier et l'animation de formations aux concours de la FPH, dont les concours AMA et ACH
- Concepteurs et correcteurs de sujets et d'épreuves de concours (IDE, ACOSS...)
- Rédacteurs d'ouvrages d'annales aux concours

Nos garanties :

- Respect des textes en vigueur
- Confidentialité des transmissions et engagement moral de non divulgation des sujets
- Degré de difficulté des épreuves reflétant le taux de sélectivité souhaité
- Questions guidant les réponses attendues et limitant éventail des réponses
- Corrigés détaillés et harmonisation avant la correction des copies
- Double correction des copies et respect de l'anonymat

Nature et contenu des épreuves

Épreuve d'étude de cas pour le concours AMA :

- Le dossier d'étude autour d'un dossier patient
- Les questions de terminologie
- Les questions d'analyse, de synthèse et de rédaction

Épreuve d'étude de cas pour le concours ACH :

- Le dossier d'étude comportant un ensemble de documents juridiques et professionnels de 10 à 20 pages
- La présentation d'une mise en situation professionnelle autour de la rédaction d'une note prenant appui sur le dossier présenté
- La résolution d'un cas nécessitant une ou des actions concrètes à mettre en place en lien avec le sujet d'étude

Epreuve de Questions à Réponse Courte (concours AMA) :

- Une série de 5 à 8 questions à réponse courte portant sur la branche Assistant Médico-Administratif (programme en vigueur : droit des patients et organisation du système de santé)

Épreuve de Questions à Réponse Courte (concours ACH) :

- Une série de 5 à 8 questions à réponse courte portant sur la branche gestion administrative générale (programme en vigueur : organisation constitutionnelle et administrative française et principes de l'action administrative ; organisation du système de santé)

Ils nous font confiance pour la préparation de leurs agents :

CHU Rennes, CHGR, CHU Vannes, CH de Ploërmel...